

Le 13 mai 2009

Monsieur Luc Vinet
Recteur
Université de Montréal
2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec)
H3T 1J4

Objet : *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*
Vérification du rapport d'élaboration d'un programme d'accès à l'égalité

Dossier: **E4009**

Monsieur,

Dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*, nous avons vérifié la teneur des éléments de votre programme.

Nous avons le plaisir de vous informer, qu'à partir des renseignements que vous avez fournis à la Commission, votre programme d'accès à l'égalité est conforme à l'article 15 de la Loi. Vous trouverez ci-joint une copie de votre rapport d'élaboration.

De plus, pour respecter les délais prévus dans la Loi, votre rapport d'implantation devra nous parvenir au plus tard le **14 mai 2012**.

Soyez assuré de notre entière collaboration dans la poursuite de vos travaux d'accès à l'égalité.



Monik Bastien
Directrice par intérim
Direction de l'accès à l'égalité et des services-conseils
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
(514) 873-5146 poste 344

c.c : Monsieur Jacques Pelletier
Directeur général de la Direction des ressources humaines

p.j. Rapport